



Laon, le 22 janvier 2019

Communiqué de presse

Passage au niveau 2 « épisode persistant de froid » du Plan Hiver

Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, a demandé le passage en niveau 2 « épisode persistant de froid » du plan de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid à compter du 22 janvier 2019.

Ce changement de niveau s'explique par des prévisions de températures ressenties de jour comme de nuit négatives et comprises entre -5°C et -10°C à compter du 22 janvier 2019. Ce niveau de mobilisation pourra être revu si besoin en fonction des prévisions de Météo-France.

Le niveau 2 permet la préparation à une montée en charge des mesures de gestion de l'accueil d'urgence par les services de l'État et les opérateurs.

- Le service du « 115 » et la fréquence des maraudes sont renforcés ;
- Pour l'hébergement, 10 nouvelles places sont ouvertes dans le département, s'ajoutant aux 80 places accessibles dès le niveau 1 mis en place depuis le 1 novembre 2018, portant la capacité totale de places d'hébergement d'urgence à 493 sur le département ;
- Les horaires d'ouvertures des accueils de jour sont étendus en soirée afin que les personnes ne souhaitant pas d'hébergement puissent néanmoins trouver un abri.

Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez rapidement le « 115 ».

Il est recommandé de rester en contact avec les personnes sensibles de votre entourage.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 - 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83- Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02